



---

## **Accès au cycle primaire complet et gratuit en République Démocratique du Congo : Réalité ou Utopie ?**

**Eugénie BIRUNGI AKIKI et Oscar GBOISSO ASOBEE**

UNIVERSITE DE KISANGANI

---

**Résumé :** La présente étude est intitulée « accès au cycle primaire complet et gratuit en République démocratique du Congo, réalité ou utopie ? ». Quel est le taux de mise en œuvre de la stratégie d'accès au cycle primaire complet et gratuit durant la période allant de 2016 à 2022 ? Et dans l'ensemble, cette mise en œuvre a-t-elle été satisfaisante ? Pour ce faire, un questionnaire a été administré à une population des partenaires de l'éducation. Les données collectées ont été soumises à une analyse descriptive qui a permis de mettre en exergue les taux d'application de stratégies retenues. En effet, les résultats montrent que les partenaires reconnaissent que le taux de la mise en œuvre de la stratégie est de 46% contre 54% non mis en œuvre. La comparaison entre ces résultats révèle que cette différence n'est pas significative ( $\chi^2 = 0.166$ , ddl = 1,  $p = 0.69 > 0.05$ ). Autrement dit, le taux de la mise en œuvre de la stratégie d'accès à l'école primaire complète et gratuite durant la période de 2016 à 2022 est plus ou moins satisfaisant. Toutes choses étant égales par ailleurs, cet accès n'est pas une utopie, mais une réalité en RDC.

**Mots-clés :** Accès ; Gratuité de l'enseignement ; Réalié ; Utopie ; RD Congo

**Abstract:** This study is entitled "Access to complete and free primary education in the Democratic Republic of Congo, reality or utopia? Has the DRC implemented the strategy of access to complete and free primary education during the period from 2016 to 2022? And

---

overall, has this implementation been satisfactory? Indeed, the results show that the partners recognize that the rate of implementation of the strategy is 46% compared to 54% not implemented. A comparison of these results reveals that this difference is not significant ( $\chi^2 = 0.166$ ,  $ddl = 1$ ,  $p = 0.69 > 0.05$ ). In other words, the rate of implementation of the strategy for access to complete and free elementary school during the period from 2016 to 2022 is more or less satisfactory. All other things being equal, this access is not a utopia, but a reality in the DRC.

Keywords: Access; free education; Reality; Utopia; DR Congo

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.21132136>

---

## 1. Introduction

Depuis quelques années, la République Démocratique du Congo (RDC), à travers sa loi fondamentale (Constitution de 2006, art, 43, al.5), s'est décidée de se conformer aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (ODM) (De Herdt et Munongo, 2010 ; Kandolo, 2007). L'adoption de ces objectifs répondait en particulier aux aspirations des parents congolais concernant la scolarisation de leurs enfants, voir ces derniers jouir d'un accès complet et gratuit à l'école primaire, tel que défini dans le document Stratégie sectoriel de formation et de l'éducation (SSFE) 2016-2025.

En 2011, la décision d'augmenter la part du budget de l'Etat consacré à l'éducation jusqu'à hauteur de 13% a été prise par le gouvernement de la RDC. Une avancée significative, qui semble cependant insuffisante face aux défis toujours en jeux. Malgré cela, ces efforts ont commencé en quelque sorte à produire leurs effets (PASEC, 2014 ; RESEN, 2012 ; SSFE 2016-2025). Une année après, plus de 11 millions d'écoliers (6-12 ans), dont 46% de filles, sont inscrits à l'école primaire en dépit que plus 3.5 millions d'enfant à l'âge de la scolarité primaire étaient encore en dehors du système scolaire et plus de la moitié a commencé l'école tardivement. Seuls 50% étaient entrés à l'école à six ans et 60% en âge de la scolarité primaire (6-11 ans) qui étaient en dehors de l'école avaient 6-7 ans (RESEN, 2012).

Aussi, par rapport au genre, alors que les pourcentages de filles et de garçons non scolarisés étaient assez proches, la proportion d'enfants non scolarisés en milieu rural était bien supérieure à celle constatée en milieu urbain : 30% des garçons et 32% des filles en milieu rural n'étaient pas scolarisés, alors que cela ne concernait que 17% et 19% des garçons et filles en

milieu urbain. Ainsi, sur les 3,5 millions d'enfants entre 6 et 11 ans en dehors de l'école 8 (soit 26,7% de la tranche d'âge), la vaste majorité, environ 1,36 millions de filles et 1,39 millions de garçons, vivaient en milieu rural (RESEN, 2012).

Par rapport aux provinces, à Kinshasa, seuls 13% des enfants de 6-11 ans étaient en dehors de l'école, alors que cela concernait 40% des enfants au Nord Kivu. Le Katanga (33%), le Kasai Occidental (32%) et le Kasai Oriental (30%) étaient aussi les plus concernés. Compte tenu de la taille des différentes provinces, c'est au Katanga que l'on comptait le plus d'enfants de 6-11 ans non scolarisés (environ 677 000), suivi de la Province Orientale non démembrée (471 000) et du Nord Kivu (459 000). Il faut aussi ajouter que, pendant la même période, la couverture scolaire s'est améliorée. Le TBS est passé de moins de 90% en 2007 à plus de 107% en 2014. Cette forte expansion des effectifs pourrait s'expliquer entre autres par la mise en place depuis 2010 de la politique de gratuité. Pour ce qui est de l'équité de genre, on observe une amélioration : l'indice de parité est passé de 0,81 en 2007 à 0,91 en 2014 et la proportion des filles a atteint 47,3% en 2014 contre 44,8% en 2007 (RESEN, 2012 ; SSFE 2016-2025).

Par rapport à l'âge officiel des élèves, près de 44% des effectifs des nouveaux entrants en première année du primaire étaient hors âge officiel (6 ans révolus) et 11% des effectifs étaient des redoublants. Un tel taux est élevé, si on le compare à ceux enregistrés par les pays les plus performants et qui ont atteint la scolarisation primaire universelle. Ce taux représente également une source d'inefficience interne élevée du système éducatif surtout dans le contexte de la RDC où les capacités d'accueil au primaire sont faibles et où le taux de croissance démographique continue d'être important (RESEN, 2012 ; SSFE 2016-2025).

Concernant la distance à parcourir par rapport à l'école, le constat est que, plus cette distance est élevée, plus les risques de déscolarisation sont élevés. Ainsi, 24% d'enfants vivant à moins d'un kilomètre de l'école ne sont pas scolarisés, mais plus de la moitié des enfants qui vivaient à plus de 5km de l'école la plus proche sont en dehors de l'école. Ceci a montré un problème d'offre pour ces enfants : On a supposé que s'il existait une école plus proche de leur domicile, ces enfants auraient plus de chance d'être scolarisés, bien que d'autres facteurs puissent également entrer en jeu (milieu rural, niveau d'instruction des parents, pauvreté des ménages, ...). Il importe de souligner que 2,5 millions d'enfants de 6-11 ans non scolarisés vivaient en réalité à moins d'un kilomètre d'une école primaire. Ceci signifie que la distance de

l'école joue sur le phénomène de la scolarisation, mais ne justifie pas l'ampleur de la déscolarisation (RESEN, 2012 ; SSFE 2016-2025).

Plusieurs facteurs dont le non-respect de l'âge officiel d'inscription (6 ans), la capacité d'accueil ou des infrastructures et des matériels didactiques, le manque de salles de classe, l'insuffisance des manuels scolaires, la démotivation des enseignants, la précarité socio-économique des parents ainsi que l'insécurité et les déplacements répétés à l'Est du pays, ont été des freins à la gratuité de l'enseignement et par ricochet à l'accès à l'éducation complète et gratuite des enfants. Par exemple à l'Est du pays, l'aggravation de la crise humanitaire a contraint plus de 1,1 million d'enfants à vivre en situation de déplacement dont 690 000 sont en âge d'aller à l'école primaire. L'occupation des écoles par des déplacés ou des groupes armés conduit à l'interruption des classes ainsi qu'à la destruction et au pillage du mobilier et des fournitures scolaires. Au Nord Kivu, 258 écoles étaient pillées ou brûlées depuis avril, 2012. Une situation qui a mis en péril la rentrée d'environ 60 000 enfants (<https://www.radiookapi.net>).

A ce stade, les résultats documentaires empiriques présentés ci-haut représentent particulièrement des orientations politiques et stratégiques d'envergure devant s'imposer aux décideurs, à la société civile, aux communautés et à tous les partenaires. Ils les invitent à investir davantage dans l'éducation des enfants de la RDC. Désormais, rien n'exclut l'urgente nécessité d'assurer à tous les enfants, garçons et filles, les mêmes chances d'accès à l'école afin de permettre au pays d'atteindre l'objectif de l'éducation primaire pour tous, les OMD et le prescrit de la Constitution de la République (2006).

En 2015 le gouvernement s'est doté d'une stratégie en vue d'améliorer l'éducation et la formation au sein de son système de gouvernance éducative. Trois axes stratégiques ont été retenus, notamment développer l'accès et l'équité, améliorer la qualité des apprentissages et améliorer la gouvernance et le pilotage. Cette étude s'intéresse au premier axe qui consiste explicitement à promouvoir un système éducatif plus équitable, au service de la croissance et de l'emploi, avec trois orientations majeures :

- Mettre en place la gratuité effective de l'école primaire ;
- Préparer l'extension du cycle d'éducation de base à 8 ans ;
- Adapter les formations pour favoriser l'insertion sociale des jeunes.

Concrètement, cette étude veut traiter de la gratuité de l'école primaire et de l'extension du cycle de l'éducation de base à 8 ans (SSEF, 2015), comme des aspects de la stratégie à réaliser de 2016 à 2025 dans le secteur de l'éducation. Ainsi, six (6) ans après, où en est-elle la RDC ? Autrement dit, dans le contexte de cette étude :

- Quel est le taux de mise en œuvre de la stratégie d'accès au cycle primaire complet et gratuit durant la période allant de 2016 à 2022 en RD Congo ?
- Dans l'ensemble, cette mise en œuvre a-t-elle été satisfaisante ?

## 2. Méthodologie

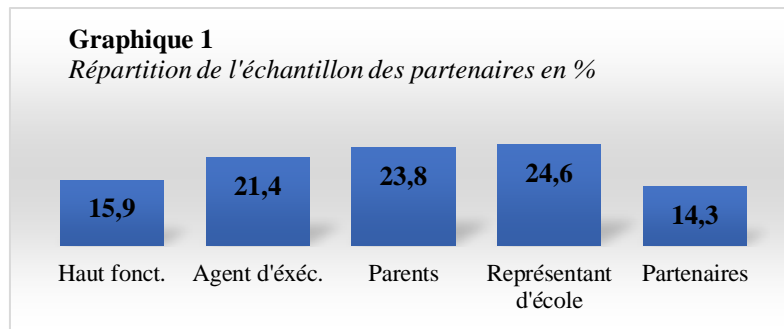
Pour répondre à ces questions, une méthodologie a été retenue. La province éducationnelle Tshopo I, située dans la province de la Tshopo, a été choisie comme champs d'enquête. A travers un questionnaire d'enquête, 126 partenaires éducatifs (Ministre, Proved, S/Proved, coordonnateurs des écoles, directeurs, enseignants, parents, UNICEF, UNESCO, CARITAS, tribunal pour enfants et le centre maison Saint Laurent) ont été contactés du 11/07/2022 au 14 /11/2022, selon leur disponibilité. Ils sont catégorisés de la manière ci-après :

- Hauts fonctionnaires provinciaux (ministre provincial, proved, inspection provinciale),
- Agents d'exécution provinciaux (sous-proved, coordinateur),
- Parents,
- Représentants d'école (directeurs, enseignants),
- Partenaires (Unicef, Unesco, Monusco, Caritas, tribunal pour enfants), ...

**Tableau 1**  
*Répartition de l'échantillon selon les partenaires enquêtés*

	Partenaires éducatifs	f	%
1	Hauts fonctionnaires provinciaux	20	15.9
2	Agents d'exécution provinciaux	27	21.4
3	Parents	30	23.8
4	Représentants d'école	31	24.6
5	Partenaires (ONG, Eglise,...)	18	14.3
	<b>Total</b>	<b>126</b>	<b>100.0</b>

La majorité des partenaires enquêtés est constituée de représentants de l'école (31, soit 24.6%), suivi des parents (30, soit 23.8%). Les autres partenaires occupent les derniers rangs. (Tableau 1). Les représentants des écoles sont plus nombreux (n = 31, 24, 6%) par rapport aux autres (voir graphique 1).



En outre, le questionnaire (24 questions toutes du type fermé « oui ou non ») a été élaboré sur base de la « Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016-2025 ». Ces questions représentent différents aspects (actions, faits) de la réalisation de la stratégie d'accès à l'école primaire complète et gratuite. Ce questionnaire exploite les différentes composantes (4) ci-après de la stratégie sectorielle (cf. tableau 2), à savoir :

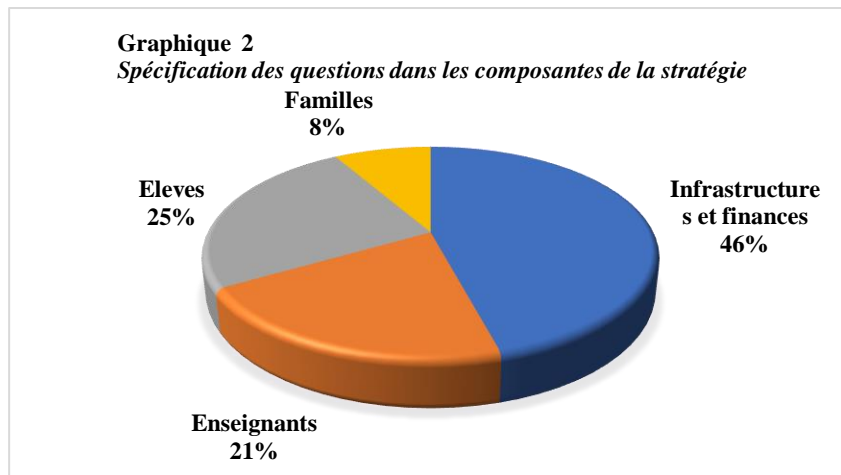
- Infrastructures et finances : 11 questions,
- Enseignants : 5 questions,
- Apprenants (élèves) : 6 questions,
- Familles : 2 questions.

Dans le tableau 2 ci-dessous figurent les questions spécifiées dans chacune des quatre (4) composantes de la stratégie d'accès :

**Tableau 2**  
*Spécification des questions dans les composantes de la stratégie*

N°	Composantes de la stratégie	Questions	n	%
1	En faveur des infrastructures et finances	1, 2, 4, 7, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 23	11	45.8
2	En faveur des enseignants	3, 6, 8, 9, 17	5	20.8
3	En faveur des élèves	10, 19, 20, 21, 22, 24	6	25
4	En faveur des familles	5, 11	2	8.33
<b>Total</b>			<b>24</b>	<b>100</b>

La lecture du tableau (voir graphique 2) montre que la composante stratégique en faveur des infrastructures et finances est plus représentée par rapport aux autres. En revanche, celle en rapport avec les familles a deux items.



A l'issue du calcul des fréquences et des pourcentages des réponses données, grâce au questionnaire, par les 126 partenaires éducatifs, les résultats suivants ont été trouvés :

### 3. Résultats de l'étude

#### 3.1. Composantes de la stratégie d'accès

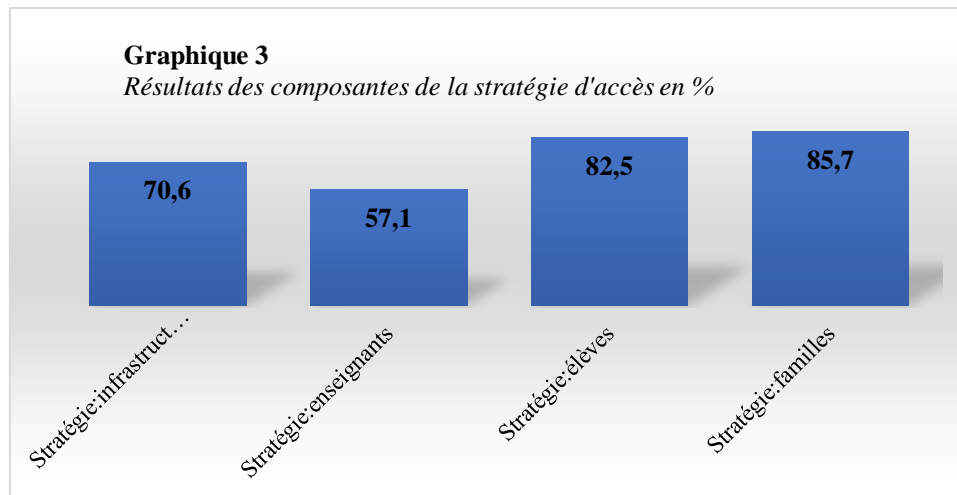
Il s'observe que les deux (2) premières composantes de la stratégie d'accès, en faveur des infrastructures et finances et en faveur des enseignants, n'ont pas été très faiblement mises en œuvre (respectivement 89, soit 70.6% et 72, soit 57.1%). Par contre, les deux dernières composantes, stratégie en faveur des élèves et des familles, l'ont fortement été (respectivement 104, soit 82.5% et 108, 85.7%) (cf. tableau 3).

**Tableau 3**

*Résultats des composantes de la stratégie d'accès (n = 126)*

Composantes de la stratégie d'accès		Réponses	f	%
Composante I	En faveur des infrastructures et finances	Non	89	70.6
Composante II	En faveur des enseignants	Non	72	57.1
Composante III	En faveur des élèves	Oui	104	82.5
Composante IV	En faveur des familles	Oui	108	85.7

Comme on peut le lire dans le graphique 3, la mise en œuvre de ces stratégies est différente d'une stratégie à une autre. Les deux dernières ont connu un engouement par rapport aux deux premières.



Par ailleurs, toutes choses étant égales, les résultats contenus dans la section 2 représentent les avis recueillis auprès des partenaires éducatifs contactés, selon les questions. Ces résultats sont présentés en termes de réalisation des différents aspects (faits) de la stratégie d'accès à l'école primaire complète et gratuite, telle que définie dans la SSFE 2016 – 2025 (2015).

### 3.2. Aspects de la stratégie d'accès

#### 3.2.1. Résultats de la stratégie en faveur des infrastructures et finances

Selon les avis des partenaires éducatifs enquêtés, les aspects de la stratégie suivants ont été mis en œuvres par l'Etat congolais :

- La réhabilitation des écoles ;
- L'accroissement des inscriptions des élèves dans les écoles ;
- La prise en charge des frais de fonctionnement des écoles par l'Etat.

Tandis que les aspects ci-après ne l'ont pas été :

- L'organisation ou coopérative scolaire pour l'achat et la vente à des prix réduits des imprimés et des fournitures scolaires ;
- La construction des cantines scolaires ;
- L'octroi des bourses ou aides directes en faveur des élèves ;
- La construction en nombre suffisant des latrines ;
- La construction des points d'eau (fontaine) ;
- L'octroi des bourses accordées aux filles ;
- La construction des écoles des enfants vivant avec handicap

**Tableau 4**

Résultats des aspects de la stratégie d'accès en faveur des infrastructures et finances (n = 126)

N	Aspects	Réponses	f	%
1	Construction des nouvelles salles de classes	Non	74	58.7
2	Réhabilitation des écoles	Oui	105	83.3
3	Accroissement des inscriptions des élèves dans les écoles	Oui	114	90.5
4	Prise en charge des frais de fonctionnement des écoles par l'Etat	Oui	94	74.6
5	Organisation ou coopérative scolaire pour l'achat et la vente à des prix réduits des imprimés et des fournitures scolaires	Non	87	69.0
6	Construction des cantines scolaires	Non	119	94.4
7	Octroi des bourses ou aides directes en faveur des élèves	Non	113	89.7
8	Construction en nombre suffisant des latrines	Non	97	77.0
9	Construction des points d'eau (fontaine)	Non	65	51.6
10	Bourses accordées aux filles	Non	69	54.8
11	Construction des écoles des enfants vivant avec handicap	Non	96	76.2

De la lecture du tableau, il se dégage que la majorité des aspects des stratégies en rapport avec les infrastructures et finances n'ont pas été appliquées. Seuls 3 sur 11 ont été appliquées avec des taux allant de 74.6% à 90.5% en passant par 83.3% contre 8 autres dont les taux d'application sont faibles.

### 3.2.2. Résultats de la stratégie en faveur des enseignants

Pour cette composante, les avis des partenaires indiquent que la stratégie d'accès en faveur des enseignants) (cf. tableau 4 et graphique 4) a été réalisée par l'Etat à travers les aspects suivants :

- Le recensement et le paiement des enseignants ;
- La suppression de la catégorisation « enseignants mécanisés et non payés et d'enseignants non mécanisés ».

Par contre, l'Etat n'a rien fait concernant :

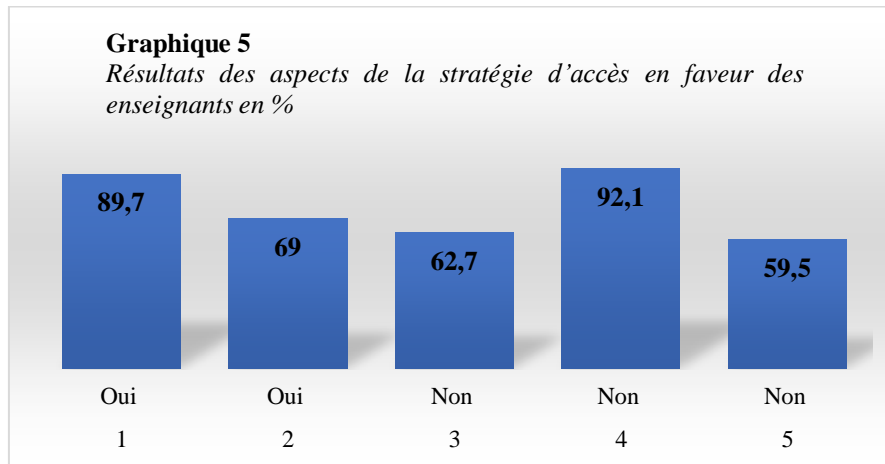
- Les compléments salariaux incitatifs à bénéficier par les enseignants,
- La construction des logements aux enseignants,
- L'augmentation des effectifs dans le corps enseignant.

**Tableau 5**

Résultats des aspects de la stratégie d'accès en faveur des enseignants (n = 126)

Aspects	Réponses	f	%
1 Recensement et paiement des enseignants	Oui	113	89.7
2 Catégories d'enseignants mécanisés et non payés et d'enseignants non mécanisés	Oui	87	69.0
3 Compléments salariaux incitatifs bénéficiés par les enseignants	Non	79	62.7
4 Construction des logements aux enseignants	Non	116	92.1
5 Augmentation des effectifs dans le corps enseignant	Non	75	59.5

Concernant les stratégies en faveur des enseignants, les résultats qu'affiche le tableau (voir le graphique 5) démontrent que seules deux stratégies ont été appliquées avec des taux allant de 69.0 à 89.7% contre les trois autres non correctement appliquées.



### 3.2.3. Résultats de la stratégie en faveur des élèves

Selon les partenaires, la stratégie d'accès en faveur des élèves) (cf. tableau 5) n'a connu que quelques réalisations, notamment :

- La réduction des distances entre les écoles et les ménages des élèves,
- L'accueil des enfants orphelins dans les classes et écoles, des enfants confiés ou en rupture familiale dans les classes et les écoles et des enfants vivant avec handicap mental dans les écoles.

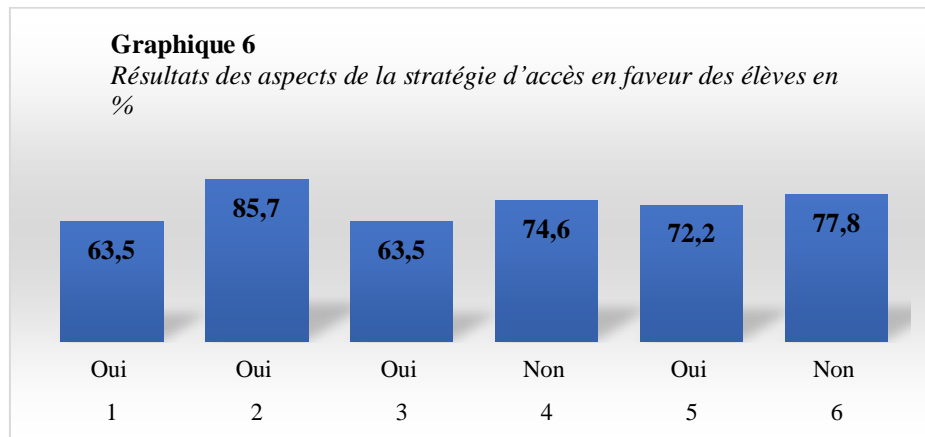
Par contre, l'accueil des enfants vivant avec handicap moteur dans les écoles, la sensibilisation des enfants « Wagenia » pour la scolarisation n'ont pas été effectifs.

**Tableau 6**

*Résultats des aspects de la stratégie d'accès en faveur des élèves (n = 126)*

Aspects	Réponses	f	%
1 Réduction des distances entre les écoles et les ménages des élèves	Oui	80	63.5
2 Accueil des enfants orphelins dans les classes et écoles	Oui	108	85.7
3 Accueil des enfants confiés ou en rupture familiale dans les classes et écoles	Oui	80	63.5
4 Accueil des enfants vivant avec handicap moteur dans les écoles	Non	94	74.6
5 Accueil des enfants vivant avec handicap mental dans les écoles	Oui	91	72.2
6 Sensibilisation des enfants « Wagenia » pour la scolarisation	Non	98	77.8

Sur les 6 aspects qui concernent les stratégies en rapport avec l'accès des élèves, les résultats témoignent que 4 ont été bien appliqués contre 2 autres dont les taux d'application sont très faibles.



### 3.2.4. Résultats de la stratégie en faveur des familles

Contrairement aux autres composantes de la stratégie, les partenaires reconnaissent que, pour la stratégie d'accès en faveur des familles, tous ses aspects, tels que retenus dans cette étude, ont été mis en œuvre. Il s'agit notamment de la suppression des frais de scolarité directs payés par les parents et de la réduction des frais de scolarité à la charge des familles.

**Tableau 7**  
Résultats des aspects de la stratégie d'accès en faveur des familles (n = 126)

Aspects	Réponses	f	%
1 Suppression des frais de scolarité directs payés par les parents	Oui	108	85.7
2 Réduction des frais de scolarité à la charge des familles	Oui	75	59.5

### 3.2.5. Résultats du taux de la mise en œuvre de la stratégie d'accès

Sur les 24 aspects de la stratégie d'accès retenus dans cette étude, les partenaires reconnaissent que 11 (soit 46% : taux de la mise en œuvre) ont été réalisés par l'Etat congolais, alors que 13 (soit 54% : taux de la non mise en œuvre) ne l'ont pas été.

**Tableau 8**  
Taux de la mise en œuvre de la stratégie d'accès

N	Aspects de la stratégie	f	%
1	Mis en œuvre	11	46
2	Non mis en œuvre	13	54
	<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>100.0</b>

Les résultats indiquent une différence des taux entre les aspects réalisés et les aspects non réalisés ( $46\% < 54\%$ ), mais non significative ( $\chi^2 = 0.166$ , ddl = 1,  $p = 0.69 > 0.05$ ). Autrement dit, le taux de la mise en œuvre de la stratégie d'accès à l'école primaire complète et gratuite durant la période de 2016 à 2022 est plus ou moins satisfaisant.



#### 4. Discussion

Considérant le taux de la mise en œuvre de la stratégie d'accès en RDC dans la province éducationnelle Tshopo I trouvé dans cette étude (Taux = 46%), il est plus réaliste, dans un contexte où le pays fait face à d'énormes défis (sécuritaire, socio-économique, politique, ...), qu'un tel résultat de l'accès au cycle primaire complet et gratuit soit une réalité. Plusieurs aspects, et essentiels, de cette stratégie ont été réalisés.

Ces différentes réalisations permettent à la RDC de quitter le chemin de l'utopie pour effectivement atteindre le deuxième axe de SSFE 2016-2025, celui de promouvoir un système éducatif plus équitable à travers la gratuité de l'école primaire et l'extension du cycle de l'éducation de base à 8 ans (Constitution, 2006 ; RESEN, 2012 ; De Herdt et Kasongo, 2012 ; SSFE, 2016-2025).

En effet, c'est depuis 2015 que la RDC avait décidé un réajustement significatif de l'offre de l'éducation, traduit par la création d'un nombre important de nouvelles salles et écoles et par leur équipement. Heureusement, cette décision a pris forme et s'est réalisée pour faire face. Cependant, l'augmentation des effectifs des élèves grâce à la gratuité de l'enseignement dans les classes demeure une réalité incontestable alors que la construction des nouvelles écoles connaît un faible pourcentage. La raison est toute simple : l'Etat n'a pas construit des nouvelles classes comme prévu dans la Province éducationnelle Tshopo I (Yamba, 2020).

En outre, le SECOPE a recensé et payé les enseignants des écoles publiques de la Tshopo I (Yamba, 2020) tel que l'a aussi révélé cette étude. Aussi, il est de la responsabilité de l'Etat

de veiller à la formation et au recrutement d'un effectif considérable d'enseignants compétents ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail de ces derniers (Mokonzi, 2005). Parmi les mesures à prendre par l'Etat pour améliorer ces conditions, figure l'octroi d'un salaire vraiment décent, conséquent ainsi que régulier aux enseignants (Gere Nkonzi, 2012, Yamba, 2020). Cette étude relève que ce salaire a été octroyé, mais, soulignait Egboki (2020), il n'est pas décent et fait partie des vrais obstacles pour la meilleure application de la gratuité dans les écoles publiques dans la même province éducationnelle où se déroule cette étude.

Au salaire, il convient aussi d'ajouter le logement comme un des éléments d'amélioration des conditions de vie des enseignants. Cette étude indique que leurs logements n'ont pas été construits. Cela traduit l'insuffisance des ressources matérielles (Luboya, 2017), tant décriée dans le fonctionnement, constituant ainsi des véritables obstacles pour un accès souhaité à l'école primaire complète et gratuite en RDC. Sans ressources financière et matérielle, la gratuité n'est qu'un rêve et l'accès se révèle une utopie.

Concernant la situation des enfants eux-mêmes, surtout les enfants vivant avec handicap, il ne leur est pas toujours aptes à affronter le chemin de l'école même si celle-ci est déclarée gratuite, par la puissance publique, note Kandolo (2007). Malheureusement, cette étude indique que les salles réservées à l'accueil des enfants vivant avec handicap n'ont pas été construites. A ce niveau, il convient de noter que d'énormes efforts restent à déployer.

Enfin, après avoir exploré et discuté les résultats issus de cette étude, toute proportion gardée, il y a lieu de noter qu'à partir de la province éducationnelle Tshopo I l'accès à une école primaire complète et gratuite en RDC, pendant la période allant 2001 à 2022, n'est pas une utopie, mais une réalité qui exige encore davantage une importante volonté politique.

## REFERENCES

- [1] Egboki, N. (2020). *Quelques obstacles liés à l'application de la mesure de la gratuité au niveau des écoles primaires de la ville de Kisangani* (TFC en pédagogie non publié. UNIKIS / FPSE).
- [2] Kandolo, O.P.F. (2007). *La gratuité et la qualité de l'enseignement primaire en République Démocratique du Congo. Contribution à la mise en œuvre des mécanismes spécifiques*. Mémoire de recherche présenté à l'Université d'été des Droit de l'Homme de Genève / Collège Universitaire Henri Dunant -3ème cycle Droits de l'Homme, spécialisation en droits économiques, sociaux et culturels.

- [3] Mokonzi, G. (2012). *Gratuité et qualité de l'enseignement primaire en République Démocratique du Congo.*
- [4] Mokonzi, G., Issoy, A., Brandt, C. & Gboisso, O. (2022). *Pleins feux sur l'achèvement de l'éducation de base et les apprentissages fondamentaux en République démocratique du Congo.* Paris : UNESCO.
- [5] Nkonzi, B. (2012). *Gratuité de l'enseignement primaire en République Démocratique du Congo. Point de vue des gestionnaires des établissements scolaires de Kisangani* (TFC en pédagogie, non publié. UNIKIS /FPSE).
- [6] PASEC (Avril 2014). *Deuxième évaluation diagnostique du système éducatif de la République Démocratique du Congo.*
- [7] RDC (2006). *Constitution de la République Démocratique du Congo.*
- [8] RDC (2014). *Rapport d'état du système éducatif national, Pour une éducation au service de la croissance et de la paix (RESEN), UNICEF, UNESCO - IPE Pôle de Dakar.*
- [9] RDC (2015). *Stratégie sectorielle de la formation et de l'éducation 2016-2025*
- [10] RDC (Mai 2011). *Enquête par grappes à indicateurs multiples. MICS-2010. Rapport Final.*
- [11] RDC /UNESCO (2014). *Élaboration du cadre normatif dans une approche sectorielle de l'éducation en République Démocratique du Congo : enjeux, défis et perspectives – une étude de cas*
- [12] RDC /UNICEF (Décembre 2014). *Évaluation de la mise en œuvre de la politique de gratuité.*
- [13] RDC/Ministère de l'EPSP (Mars 2014). *Annuaire statistique de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel 2013-2014, Cellule Technique pour les Statistiques de l'Éducation.*
- [14] RDC/Ministère de l'EPSP, CIDE (Janvier 2015). *Stratégie Nationale de Scolarisation des filles en RDC.*
- [15] RDC/Ministère de l'EPSP, UNICEF, UNESCO, IPE, Pôle de Dakar (2014). *Rapport d'État du Système Éducatif. Pour une éducation au service de la croissance et de la paix.*
- [16] RDC/Ministère de l'EPSP/CAT (Juin 2012). *Plan Intérimaire de l'Éducation 2012-2014*
- [17] RDC/Ministère de l'EPSP/UNESCO (Novembre 2012). *Planification de la mise à la retraite des enseignants de la République Démocratique du Congo, 2013-2017.*
- [18] RDC/Ministère de l'EPSP/UNESCO (Novembre 2012). *Revalorisation de la fonction publique enseignante en République Démocratique du Congo, Évaluation de la formation et du statut professionnel des maîtres du primaire.*
- [19] RDC/Ministère de l'EPSP/UNICEF/DFID/UNESCO (2012). *Enquête nationale sur la situation des enfants et des adolescents en dehors de l'école, rapport d'analyse.*
- [20] RDC/Ministère du Plan et Suivi de la Mise en œuvre de la Révolution de la Modernité et Ministère de la Santé Publique (Mai 2014). *Rapport Préliminaire Enquête Démographique et de Santé (EDS).*

- [21] Tom De Herstal et Kasongo, M. E. (2011). *La gratuité de l'enseignement en RD Congo : attente et revers de la médaille*, article publié.
- [22] Yamba, I.E. (2020). *Perception de la gratuité de l'enseignement de base par les gestionnaires et les enseignants des écoles primaires publiques de la Commune Kabondo à Kisangani : enjeux, défis et perspectives* (TFC en pédagogie non publié, UNIKIS/FPSE).